

**Conférence de 1995 des Parties au  
Traité sur la non-prolifération des armes  
nucléaires chargée d'examiner le Traité  
et la question de sa prorogation**

NPT/CONF.1995/30  
9 mai 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

New York, 17 avril-12 mai 1995

LETTRÉ DATÉE DU 9 MAI 1995, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE  
DE 1995 DES PARTIES AU TRAITÉ SUR LA NON-PROLIFÉRATION DES ARMES  
NUCLÉAIRES CHARGÉE D'EXAMINER LE TRAITÉ ET LA QUESTION DE SA  
PROROGATION PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA RÉPUBLIQUE  
POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE

S'agissant de la participation de ma délégation à la Conférence de 1995 des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargée d'examiner le Traité et la question de sa prorogation, j'ai l'honneur de vous rappeler que la République populaire démocratique de Corée jouit d'un statut spécial dans le Traité.

La République populaire démocratique de Corée, prenant en considération le cadre agréé entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis d'Amérique, a dépêché à la Conférence une délégation qui n'a épargné aucun effort pour s'acquitter de ses responsabilités, dans l'espoir que la Conférence renforcerait en toute bonne foi le régime de non-prolifération et contribuerait à la paix et à la sécurité mondiales.

Cependant, le document rédigé lors des séances de la Conférence présente la question nucléaire dans la péninsule de Corée de manière non objective, en se fondant sur des préjugés dépassés et en méconnaissant la réalité.

Tout ceci montre que certains pays utilisent la Conférence pour manifester leur hostilité contre mon pays, car loin de s'intéresser au règlement de la question nucléaire de la péninsule de Corée, ils ne cherchent qu'à compliquer le problème en ne tenant aucun compte du cadre agréé entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis d'Amérique, dont l'objet est de parvenir à un règlement équitable de la question, et en faisant de l'obstruction.

Cela étant, j'ai été autorisé à vous informer que la délégation de la République populaire démocratique de Corée ne participera pas à l'adoption des décisions ou des documents de la Conférence.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire dûment enregistrer l'absence de ma délégation lors de l'adoption de ces décisions ou documents et de faire distribuer le texte de la présente lettre à tous les participants à la Conférence.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) PAK Gil Yon

-----

95-14066 (F) 100595 100595

\*9514066\*